



La crise sanitaire s'est invitée à la rentrée !

Syndicat de l'Encadrement
STELLANTIS
Site de Mulhouse

Les variants Delta et maintenant Omicron sont dans tous les esprits pour cette rentrée. Le protocole sanitaire protégeant les salariés reste en vigueur dans l'entreprise. Le gouvernement a pris de nouvelles dispositions impactant le quotidien des collaborateurs. La **CFE-CGC** a interpellé la direction afin de demander des précisions sur leurs mises en œuvre :

➤ **Obligation minimale de 3 jours de télétravail par semaine pour les métiers éligibles :**

La direction confirme poursuivre les dispositions actuellement en vigueur permettant aux salariés éligibles de rester à la maison selon leur souhait et en conformité avec les besoins du service.

La **CFE-CGC** traitera toutes difficultés remontées par les salariés. Nous demandons de porter une attention particulière aux salariés devant rester à la maison afin de garder leur enfant malade ou cas contact.

Attention : désormais le salarié devant garder son enfant malade ou cas contact sera considéré en maladie en non plus en Activité Partielle garde d'enfant.

➤ **Nouvelles dispositions des règles d'isolement :**

La direction confirme respecter les consignes gouvernementales.

	AVEC UNE VACCINATION COMPLÈTE	SANS VACCINATION OU AVEC UNE VACCINATION INCOMPLÈTE
POSITIF	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures • Isolement de 7 jours dans le cas contraire 	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures • Isolement de 10 jours dans le cas contraire
CAS CONTACT	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'isolement • Test antigénique ou PCR immédiat • Autotest à J+2, J+4* 	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 7 jours • Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement

Pour la **CFE-CGC**, un accompagnement de la maîtrise sera apprécié, notamment afin de gérer l'absentéisme en lui apportant un renfort d'effectif permettant les remplacements.

Lien vers le domaine de publication des tracts **CFE-CGC** :
<https://docinfogroupe.psa-peugeot-citroen.com/ead/dom/1001224770.fd>

ABONNEZ-VOUS



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

